



La répression anti syndicale, ça suffit !

Total soutien à Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord !

Motion de soutien adoptée à l'unanimité par le Comité National Fédéral qui s'est tenu à Poitiers les 24 et 25 janvier 2024

Il y a 3 mois, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord éditait un communiqué dans lequel elle exprimait son indignation face aux bombardements de l'armée israélienne contre la population de la bande de Gaza. Ce tract édité le 10 octobre, intitulé "la fin de l'occupation est la condition de la paix en Palestine", affirmait que "les horreurs de l'occupation illégale se sont accumulées. Depuis samedi (7 octobre), elles reçoivent les réponses qu'elles ont provoquées". Le 20 octobre à l'aube, Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord, ainsi que la secrétaire administrative, étaient interpellés violemment à leur domicile par plusieurs policiers masqués et placés en garde à vue pour « apologie du terrorisme ». C'est dans cette continuité que Jean-Paul est convoqué devant le tribunal de Lille le 28 mars prochain pour être jugé sur la base d'une accusation infâmante.

Des historiens israéliens de l'Holocauste, des auteurs, journalistes, militants pacifistes israéliens ont eux-mêmes affirmé que le 7 octobre n'était pas un commencement, mais le produit d'une situation qui n'a cessé de se dégrader depuis 75 ans, et nous, en France n'aurions pas droit à cette même liberté de parole ?

Depuis 3 mois, l'acharnement destructeur de l'armée israélienne contre la population de la bande de Gaza, contre les infrastructures et tout ce qui permet d'exister dans ce territoire ne constitue-t-il pas la preuve flagrante que l'UD du Nord avait raison dans sa caractérisation ?

Depuis 3 mois, la presse israélienne elle-même a rendu compte de débats, prises de position de citoyens israéliens qui dénoncent le « génocide » commis par leur Etat, qui accusent Netanyahu des pires intentions meurtrières.

Depuis 3 mois, alors que l'évidence a conduit le gouvernement Sud-Africain à traduire l'Etat israélien devant la Cour Internationale de Justice, en France, notre propre gouvernement laisse faire et, de fait, accompagne le massacre.

Depuis 3 mois, notre Fédération, comme la confédération CGT et des milliers d'organisations syndicales dans le monde exigent le cessez-le-feu, la fin des bombardements, condition pour la libération des otages, comme la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens.

Traduire aujourd'hui Jean-Paul Delescaut devant la « justice », c'est soutenir le massacre en cours. Une telle convocation n'a rien à voir avec une action de justice. C'est une décision politique ! Comme-ci on voulait nous faire peur, nous dissuader d'affirmer notre indignation, nos revendications !

La répression anti-syndicale, ça suffit !

Le Comité national fédéral apporte son total soutien au camarade Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord et exige sa relaxe immédiate.

Nous soutenons les israéliens courageux qui manifestent sous les fenêtres de Netanyahu pour exiger le cessez-le-feu et la libération des otages.

Nous soutenons les palestiniens qui luttent pour leur survie, face au pire massacre subit depuis 75 ans, selon les dires des représentants des agences de l'ONU qui interviennent à Gaza.

Cessez-le-feu immédiat !

Halte au massacre !

Libération des otages et des prisonniers palestiniens !

Levée du blocus de Gaza !